
DELIBERATION

CONSEIL DEPARTEMENTAL

31 Mars 2017

OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département - Actualisation des taux de vacation pour la filière administrative et technique - Modification des taux de vacation des médecins - Proposition de mise en place de l'apprentissage - Approbation du dispositif de résorption de l'emploi précaire - Extension du bénéfice du paiement des heures supplémentaires - Actualisation des dépenses de fonctionnement des groupes d'élus en matière de personnel pour 2017.

L'an deux mille dix-sept et le Vendredi trente et un Mars, à dix heures, le Conseil Départemental s'est réuni en session ordinaire dans le lieu accoutumé de ses séances, sous la présidence de Madame Martine VASSAL.

ETAIENT PRESENTS :

Martine AMSELEM, Sylvia BARTHELEMY, Rébia BENARIOUA, Sabine BERNASCONI, Patrick BORE, Jean-Pierre BOUVET, Danièle BRUNET, Marie-Pierre CALLET, Laure-Agnès CARADEC, Sylvie CARREGA, Corinne CHABAUD, Sandra DALBIN, Brigitte DEVESA, Anne DI MARINO, Maurice DI NOCERA, Jean-Claude FERAUD, Gérard FRAU, Gérard GAZAY, Bruno GENZANA, Jacky GERARD, Valérie GUARINO, Jean-Noël GUERINI, Haouaria HADJ-CHIKH, Rosy INAUDI, Henri JIBRAYEL, Claude JORDA, Nicole JOULIA, Nicolas KOUKAS, Eric LE DISSES, Lucien LIMOUSIN, Richard MALLIE, Christophe MASSE, Véronique MIQUELLY, Yves MORAINÉ, Lisette NARDUCCI, Benoît PAYAN, Jean-Marc PERRIN, Christiane PUJOL, Marine PUSTORINO, René RAIMONDI, Aurore RAOUX, Didier REAULT, Maurice REY, Denis ROSSI, Lionel ROYER-PERREAUT, Patricia SAEZ, Thierry SANTELLI, Evelyne SANTORU-JOLY, Josette SPORTIELLO, Geneviève TRANCHIDA, Martine VASSAL, Jean-Marie VERANI, Frédéric VIGOUROUX

ETAIENT EXCUSES :

Solange BIAGGI donne procuration à Maurice DI NOCERA,
Hélène GENTE-CEAGLIO donne procuration à Martine AMSELEM,
Danielle MILON donne procuration à Patrick BORE,
Henri PONS donne procuration à Marie-Pierre CALLET,
Michèle RUBIROLA donne procuration à Josette SPORTIELLO

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

SEANCE PUBLIQUE DU 31 Mars 2017
ADMINISTRATION GENERALE
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

DELIBERATION

OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département - Actualisation des taux de vacation pour la filière administrative et technique - Modification des taux de vacation des médecins - Proposition de mise en place de l'apprentissage - Approbation du dispositif de résorption de l'emploi précaire - Extension du bénéfice du paiement des heures supplémentaires - Actualisation des dépenses de fonctionnement des groupes d'élus en matière de personnel pour 2017.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 31 Mars 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°1

Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, les créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département et l'actualisation des taux de vacation pour la filière administrative et technique.

A l'unanimité
Le groupe Communiste et Partenaires
et M. VERANI s'abstiennent

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE
- - -
CONSEIL DEPARTEMENTAL

SEANCE PUBLIQUE DU 31 Mars 2017
ADMINISTRATION GENERALE
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

DELIBERATION

OBJET : Créations et transformation d'emplois à l'effectif théorique global du département
- Actualisation des taux de vacation pour la filière administrative et technique -
Modification des taux de vacation des médecins - Proposition de mise en place de
l'apprentissage - Approbation du dispositif de résorption de l'emploi précaire -
Extension du bénéfice du paiement des heures supplémentaires – Actualisation
des dépenses de fonctionnement des groupes d'élus en matière de personnel
pour 2017.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le
31 Mars 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°2

Création d'un emploi de catégorie A collaborateur de groupe d'élus à 50 % ETP pouvant être pourvu
par un agent contractuel.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la création d'un emploi de catégorie
A collaborateur de groupe d'élus à 50 % ETP pouvant être pourvu par un agent contractuel.

A l'unanimité
Le groupe Communiste et Partenaires
et M. VERANI s'abstiennent

ADOpte

**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE
- - -
CONSEIL DEPARTEMENTAL

SEANCE PUBLIQUE DU 31 Mars 2017
ADMINISTRATION GENERALE
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

DELIBERATION

OBJET : Créations et transformation d'emplois à l'effectif théorique global du département
- Actualisation des taux de vacation pour la filière administrative et technique -
Modification des taux de vacation des médecins - Proposition de mise en place de
l'apprentissage - Approbation du dispositif de résorption de l'emploi précaire -
Extension du bénéfice du paiement des heures supplémentaires – Actualisation
des dépenses de fonctionnement des groupes d'élus en matière de personnel
pour 2017.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le
31 Mars 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°3

Création d'un emploi de catégorie A responsable du bureau des invitations pouvant être pourvu par un agent contractuel par transformation d'un emploi d'attaché territorial.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la création d'un emploi de catégorie A responsable du bureau des invitations pouvant être pourvu par un agent contractuel par transformation d'un emploi d'attaché territorial.

A l'unanimité
Le groupe Communiste et Partenaires
et M. VERANI s'abstiennent

ADOpte

**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

**Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée**

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE
- - -
CONSEIL DEPARTEMENTAL

SEANCE PUBLIQUE DU 31 Mars 2017
ADMINISTRATION GENERALE
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

DELIBERATION

OBJET : Créations et transformation d'emplois à l'effectif théorique global du département
- Actualisation des taux de vacation pour la filière administrative et technique -
Modification des taux de vacation des médecins - Proposition de mise en place de
l'apprentissage - Approbation du dispositif de résorption de l'emploi précaire -
Extension du bénéfice du paiement des heures supplémentaires – Actualisation
des dépenses de fonctionnement des groupes d'élus en matière de personnel
pour 2017.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le
31 Mars 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°4

Création d'un emploi de catégorie A Chargé d'études administratives pouvant être pourvu par un agent contractuel par transformation d'un emploi d'attaché principal.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la création d'un emploi de catégorie A Chargé d'études administratives pouvant être pourvu par un agent contractuel par transformation d'un emploi d'attaché principal.

A l'unanimité
Le groupe Communiste et Partenaires
et M. VERANI s'abstiennent

ADOpte

**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE
- - -
CONSEIL DEPARTEMENTAL

SEANCE PUBLIQUE DU 31 Mars 2017
ADMINISTRATION GENERALE
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLE

DELIBERATION

OBJET : Créations et transformation d'emplois à l'effectif théorique global du département
- Actualisation des taux de vacation pour la filière administrative et technique -
Modification des taux de vacation des médecins - Proposition de mise en place de
l'apprentissage - Approbation du dispositif de résorption de l'emploi précaire -
Extension du bénéfice du paiement des heures supplémentaires – Actualisation
des dépenses de fonctionnement des groupes d'élus en matière de personnel
pour 2017.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le
31 Mars 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°5

Création d'un emploi de catégorie A, Chef de Projet Bâtiment pouvant être pourvu par un agent contractuel par transformation d'un emploi d'ingénieur.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la création d'un emploi de catégorie A Chef de Projet Bâtiment pouvant être pourvu par un agent contractuel par transformation d'un emploi d'ingénieur.

A l'unanimité
Le groupe Communiste et Partenaires
et M. VERANI s'abstiennent

ADOpte

**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE
- - -
CONSEIL DEPARTEMENTAL

SEANCE PUBLIQUE DU 31 Mars 2017
ADMINISTRATION GENERALE
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

DELIBERATION

OBJET : Créations et transformation d'emplois à l'effectif théorique global du département
- Actualisation des taux de vacation pour la filière administrative et technique -
Modification des taux de vacation des médecins - Proposition de mise en place de
l'apprentissage - Approbation du dispositif de résorption de l'emploi précaire -
Extension du bénéfice du paiement des heures supplémentaires – Actualisation
des dépenses de fonctionnement des groupes d'élus en matière de personnel
pour 2017.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le
31 Mars 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°6

Création d'un emploi de catégorie A, directeur adjoint de pôle d'insertion pouvant être pourvu par un agent contractuel par transformation d'un emploi d'attaché territorial.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la création d'un emploi de catégorie A, directeur adjoint de pôle d'insertion pouvant être pourvu par un agent contractuel par transformation d'un emploi d'attaché territorial

A l'unanimité
Le groupe Communiste et Partenaires
et M. VERANI s'abstiennent

ADOpte

**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE
- - -
CONSEIL DEPARTEMENTAL

SEANCE PUBLIQUE DU 31 Mars 2017
ADMINISTRATION GENERALE
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

DELIBERATION

OBJET : Créations et transformation d'emplois à l'effectif théorique global du département
- Actualisation des taux de vacation pour la filière administrative et technique -
Modification des taux de vacation des médecins - Proposition de mise en place de
l'apprentissage - Approbation du dispositif de résorption de l'emploi précaire -
Extension du bénéfice du paiement des heures supplémentaires – Actualisation
des dépenses de fonctionnement des groupes d'élus en matière de personnel
pour 2017.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le
31 Mars 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°7

Création d'un emploi de catégorie A, médecin de PMI de territoire, pouvant être pourvu par un agent contractuel par transformation d'un emploi de médecin territorial de 2^{ème} classe.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la création d'un emploi de catégorie A médecin de PMI de territoire pouvant être pourvu par un agent contractuel par transformation d'un emploi de médecin territorial de 2^{ème} classe.

A l'unanimité
Le groupe Communiste et Partenaires
et M. VERANI s'abstiennent

ADOpte

**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE
- - -
CONSEIL DEPARTEMENTAL

SEANCE PUBLIQUE DU 31 Mars 2017
ADMINISTRATION GENERALE
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

DELIBERATION

OBJET : Créations et transformation d'emplois à l'effectif théorique global du département
- Actualisation des taux de vacation pour la filière administrative et technique -
Modification des taux de vacation des médecins - Proposition de mise en place de
l'apprentissage - Approbation du dispositif de résorption de l'emploi précaire -
Extension du bénéfice du paiement des heures supplémentaires – Actualisation
des dépenses de fonctionnement des groupes d'élus en matière de personnel
pour 2017.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le
31 Mars 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°8

Création d'un emploi de catégorie A chargé de mission, pouvant être pourvu par un agent contractuel, par transformation d'un emploi d'attaché territorial

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport la création d'un emploi de catégorie A chargé de mission pouvant être pourvu par un agent contractuel par transformation d'un emploi d'attaché territorial

A l'unanimité
Le groupe Communiste et Partenaires
et M. VERANI s'abstiennent

ADOPTE

**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

**Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée**

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE
- - -
CONSEIL DEPARTEMENTAL

SEANCE PUBLIQUE DU 31 Mars 2017
ADMINISTRATION GENERALE
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

DELIBERATION

OBJET : Créations et transformation d'emplois à l'effectif théorique global du département
- Actualisation des taux de vacation pour la filière administrative et technique -
Modification des taux de vacation des médecins - Proposition de mise en place de
l'apprentissage - Approbation du dispositif de résorption de l'emploi précaire -
Extension du bénéfice du paiement des heures supplémentaires – Actualisation
des dépenses de fonctionnement des groupes d'élus en matière de personnel
pour 2017.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le
31 Mars 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°9

Création d'un emploi de catégorie A Cadre administratif, pouvant être pourvu par un agent contractuel, par transformation d'un emploi d'attaché territorial.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport la création d'un emploi de catégorie A Cadre administratif pouvant être pourvu par un agent contractuel par transformation d'un emploi d'attaché territorial.

A l'unanimité
Le groupe Communiste et Partenaires
et M. VERANI s'abstiennent

ADOpte

**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE
- - -
CONSEIL DEPARTEMENTAL

SEANCE PUBLIQUE DU 31 Mars 2017
ADMINISTRATION GENERALE
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

DELIBERATION

OBJET : Créations et transformation d'emplois à l'effectif théorique global du département
- Actualisation des taux de vacation pour la filière administrative et technique -
Modification des taux de vacation des médecins - Proposition de mise en place de
l'apprentissage - Approbation du dispositif de résorption de l'emploi précaire -
Extension du bénéfice du paiement des heures supplémentaires – Actualisation
des dépenses de fonctionnement des groupes d'élus en matière de personnel
pour 2017.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le
31 Mars 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°10

Création d'un emploi de catégorie A Chef de Projet Evènementiel, pouvant être pourvu par un agent contractuel, par transformation d'un emploi de rédacteur.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la création d'un emploi de catégorie A Chef de Projet Evènementiel pouvant être pourvu par un agent contractuel par transformation d'un emploi de rédacteur.

A l'unanimité
Le groupe Communiste et Partenaires
et M. VERANI s'abstiennent

ADOpte

**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE
- - -
CONSEIL DEPARTEMENTAL

SEANCE PUBLIQUE DU 31 Mars 2017
ADMINISTRATION GENERALE
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

DELIBERATION

OBJET : Créations et transformation d'emplois à l'effectif théorique global du département
- Actualisation des taux de vacation pour la filière administrative et technique -
Modification des taux de vacation des médecins - Proposition de mise en place de
l'apprentissage - Approbation du dispositif de résorption de l'emploi précaire -
Extension du bénéfice du paiement des heures supplémentaires – Actualisation
des dépenses de fonctionnement des groupes d'élus en matière de personnel
pour 2017.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le
31 Mars 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°11

Création d'un emploi de catégorie A Chef de projet développement numérique, pouvant être pourvu
par un agent contractuel, par transformation d'un emploi d'attaché territorial.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la création d'un emploi de catégorie
A Chef de projet développement numérique pouvant être pourvu par un agent contractuel par
transformation d'un emploi d'attaché territorial.

A l'unanimité
Le groupe Communiste et Partenaires
et M. VERANI s'abstiennent

ADOpte

**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE
- - -
CONSEIL DEPARTEMENTAL

SEANCE PUBLIQUE DU 31 Mars 2017
ADMINISTRATION GENERALE
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

DELIBERATION

OBJET : Créations et transformation d'emplois à l'effectif théorique global du département
- Actualisation des taux de vacation pour la filière administrative et technique -
Modification des taux de vacation des médecins - Proposition de mise en place de
l'apprentissage - Approbation du dispositif de résorption de l'emploi précaire -
Extension du bénéfice du paiement des heures supplémentaires – Actualisation
des dépenses de fonctionnement des groupes d'élus en matière de personnel
pour 2017.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le
31 Mars 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°12

Transformation d'un emploi de catégorie A architecte fonctionnel systèmes, pouvant être pourvu par un agent contractuel, en vertu de la délibération n°8b du 25 octobre 2013.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la transformation d'un emploi de catégorie A architecte fonctionnel systèmes pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n°8b du 25 octobre 2013, en un emploi de responsable de pôle urbanisation, intégration et innovation.

A l'unanimité
Le groupe Communiste et Partenaires
et M. VERANI s'abstiennent
ADOpte
Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE
- - -
CONSEIL DEPARTEMENTAL

SEANCE PUBLIQUE DU 31 Mars 2017
ADMINISTRATION GENERALE
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

DELIBERATION

OBJET : Créations et transformation d'emplois à l'effectif théorique global du département
- Actualisation des taux de vacation pour la filière administrative et technique -
Modification des taux de vacation des médecins - Proposition de mise en place de
l'apprentissage - Approbation du dispositif de résorption de l'emploi précaire -
Extension du bénéfice du paiement des heures supplémentaires – Actualisation
des dépenses de fonctionnement des groupes d'élus en matière de personnel
pour 2017.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le
31 Mars 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°13

Transformation d'un emploi de catégorie A chargé de mission Agenda 21, pouvant être pourvu par un agent contractuel, en vertu de la délibération n° 13u du 29 octobre 2012.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la transformation d'un emploi de catégorie A chargé de mission Agenda 21, pouvant être pourvu par un agent contractuel, en vertu de la délibération n° 13u du 29 octobre 2012, en un emploi de chargé de mission relations entreprises.

A l'unanimité
Le groupe Communiste et Partenaires
et M. VERANI s'abstiennent

ADOPTE

**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE
- - -
CONSEIL DEPARTEMENTAL

SEANCE PUBLIQUE DU 31 Mars 2017
ADMINISTRATION GENERALE
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

DELIBERATION

OBJET : Créations et transformation d'emplois à l'effectif théorique global du département
- Actualisation des taux de vacation pour la filière administrative et technique -
Modification des taux de vacation des médecins - Proposition de mise en place de
l'apprentissage - Approbation du dispositif de résorption de l'emploi précaire -
Extension du bénéfice du paiement des heures supplémentaires – Actualisation
des dépenses de fonctionnement des groupes d'élus en matière de personnel
pour 2017.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le
31 Mars 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°14

Transformation d'un emploi de catégorie A cadre administratif, pouvant être pourvu par un agent contractuel, en vertu de la délibération n°40 j du 29 mars 2013

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la transformation d'un emploi de catégorie A cadre administratif, pouvant être pourvu par un agent contractuel, en vertu de la délibération n°40 j du 29 mars 2013, en un emploi de chargé de mission.

A l'unanimité
Le groupe Communiste et Partenaires
et M. VERANI s'abstiennent

ADOpte

**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE
- - -
CONSEIL DEPARTEMENTAL

SEANCE PUBLIQUE DU 31 Mars 2017
ADMINISTRATION GENERALE
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

DELIBERATION

OBJET : Créations et transformation d'emplois à l'effectif théorique global du département
- Actualisation des taux de vacation pour la filière administrative et technique -
Modification des taux de vacation des médecins - Proposition de mise en place de
l'apprentissage - Approbation du dispositif de résorption de l'emploi précaire -
Extension du bénéfice du paiement des heures supplémentaires – Actualisation
des dépenses de fonctionnement des groupes d'élus en matière de personnel
pour 2017.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le
31 Mars 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°15

Transformation d'un emploi de catégorie A responsable technique biologie médicale et biologie vétérinaire, pouvant être pourvu par un agent contractuel, en vertu de la délibération n°12I du 22 octobre 2014.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la transformation d'un emploi de catégorie A responsable technique biologie médicale et biologie vétérinaire, pouvant être pourvu par un agent contractuel, en vertu de la délibération n°12I du 22 octobre 2014, en un emploi du chef de service de biologie vétérinaire.

A l'unanimité
Le groupe Communiste et Partenaires
et M. VERANI s'abstiennent

ADOpte

**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE
- - -
CONSEIL DEPARTEMENTAL

SEANCE PUBLIQUE DU 31 Mars 2017
ADMINISTRATION GENERALE
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLE

DELIBERATION

OBJET : Créations et transformation d'emplois à l'effectif théorique global du département
- Actualisation des taux de vacation pour la filière administrative et technique -
Modification des taux de vacation des médecins - Proposition de mise en place de
l'apprentissage - Approbation du dispositif de résorption de l'emploi précaire -
Extension du bénéfice du paiement des heures supplémentaires – Actualisation
des dépenses de fonctionnement des groupes d'élus en matière de personnel
pour 2017.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le
31 Mars 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°16

Modification d'un emploi de catégorie A collaborateur de groupe d'élus, pouvant être pourvu par un agent contractuel, en vertu de la délibération n°42b du 25 mars 2016.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la modification d'un emploi de catégorie A collaborateur de groupe d'élus, pouvant être pourvu par un agent contractuel, en vertu de la délibération n°42b du 25 mars 2016.

A l'unanimité
Le groupe Communiste et Partenaires
et M. VERANI s'abstiennent

ADOpte

**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE
- - -
CONSEIL DEPARTEMENTAL

SEANCE PUBLIQUE DU 31 Mars 2017
ADMINISTRATION GENERALE
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

DELIBERATION

OBJET : Créations et transformation d'emplois à l'effectif théorique global du département
- Actualisation des taux de vacation pour la filière administrative et technique -
Modification des taux de vacation des médecins - Proposition de mise en place de
l'apprentissage - Approbation du dispositif de résorption de l'emploi précaire -
Extension du bénéfice du paiement des heures supplémentaires – Actualisation
des dépenses de fonctionnement des groupes d'élus en matière de personnel
pour 2017.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le
31 Mars 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°17

Modification d'un emploi de catégorie A collaborateur de groupe d'élus, pouvant être pourvu par un agent contractuel, en vertu de la délibération n°50e du 23 mars 2012.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la modification d'un emploi de catégorie A collaborateur de groupe d'élus pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n° n°50e du 23 mars 2012.

A l'unanimité
Le groupe Communiste et Partenaires
et M. VERANI s'abstiennent

ADOPTE

**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE
- - -
CONSEIL DEPARTEMENTAL

SEANCE PUBLIQUE DU 31 Mars 2017
ADMINISTRATION GENERALE
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

DELIBERATION

OBJET : Créations et transformation d'emplois à l'effectif théorique global du département
- Actualisation des taux de vacation pour la filière administrative et technique -
Modification des taux de vacation des médecins - Proposition de mise en place de
l'apprentissage - Approbation du dispositif de résorption de l'emploi précaire -
Extension du bénéfice du paiement des heures supplémentaires – Actualisation
des dépenses de fonctionnement des groupes d'élus en matière de personnel
pour 2017.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le
31 Mars 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°18

Modification d'un emploi de catégorie C collaborateur de groupe d'élus pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n° 42c du 25 mars 2016.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la modification d'un emploi de catégorie C collaborateur de groupe d'élus pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n° 42c du 25 mars 2016.

A l'unanimité
Le groupe Communiste et Partenaires
et M. VERANI s'abstiennent

ADOPTE

**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE
- - -
CONSEIL DEPARTEMENTAL

SEANCE PUBLIQUE DU 31 Mars 2017
ADMINISTRATION GENERALE
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

DELIBERATION

OBJET : Créations et transformation d'emplois à l'effectif théorique global du département
- Actualisation des taux de vacation pour la filière administrative et technique -
Modification des taux de vacation des médecins - Proposition de mise en place de
l'apprentissage - Approbation du dispositif de résorption de l'emploi précaire -
Extension du bénéfice du paiement des heures supplémentaires – Actualisation
des dépenses de fonctionnement des groupes d'élus en matière de personnel
pour 2017.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le
31 Mars 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°19

Modification d'un emploi de catégorie A collaborateur de groupe d'élus pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n° 13g du 30 juin 2016.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la modification d'un emploi de catégorie A collaborateur de groupe d'élus pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n° 13g du 30 juin 2016.

A l'unanimité
Le groupe Communiste et Partenaires
et M. VERANI s'abstiennent

ADOpte

**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE
- - -
CONSEIL DEPARTEMENTAL

SEANCE PUBLIQUE DU 31 Mars 2017
ADMINISTRATION GENERALE
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

DELIBERATION

OBJET : Créations et transformation d'emplois à l'effectif théorique global du département
- Actualisation des taux de vacation pour la filière administrative et technique -
Modification des taux de vacation des médecins - Proposition de mise en place de
l'apprentissage - Approbation du dispositif de résorption de l'emploi précaire -
Extension du bénéfice du paiement des heures supplémentaires – Actualisation
des dépenses de fonctionnement des groupes d'élus en matière de personnel
pour 2017.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le
31 Mars 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°20

Modification d'un emploi de catégorie A chargé de secteur informatique, pouvant être pourvu par un agent contractuel, en vertu de la délibération n° 21 du 28 mars 2003.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la modification d'un emploi de catégorie A chargé de secteur informatique pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n° 21 du 28 mars 2003.

A l'unanimité
Le groupe Communiste et Partenaires
et M. VERANI s'abstiennent

ADOpte

**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE
- - -
CONSEIL DEPARTEMENTAL

SEANCE PUBLIQUE DU 31 Mars 2017
ADMINISTRATION GENERALE
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

DELIBERATION

OBJET : Créations et transformation d'emplois à l'effectif théorique global du département
- Actualisation des taux de vacation pour la filière administrative et technique -
Modification des taux de vacation des médecins - Proposition de mise en place de
l'apprentissage - Approbation du dispositif de résorption de l'emploi précaire -
Extension du bénéfice du paiement des heures supplémentaires – Actualisation
des dépenses de fonctionnement des groupes d'élus en matière de personnel
pour 2017.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le
31 Mars 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°21

Modification d'un emploi de catégorie A chef de projet informatique, pouvant être pourvu par un agent contractuel, en vertu de la délibération n° 8i du 25 octobre 2013.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la modification d'un emploi de catégorie A chef de projet informatique pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n° 8i du 25 octobre 2013.

A l'unanimité
Le groupe Communiste et Partenaires
et M. VERANI s'abstiennent

ADOPTE

**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE
- - -
CONSEIL DEPARTEMENTAL

SEANCE PUBLIQUE DU 31 Mars 2017
ADMINISTRATION GENERALE
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

DELIBERATION

OBJET : Créations et transformation d'emplois à l'effectif théorique global du département
- Actualisation des taux de vacation pour la filière administrative et technique -
Modification des taux de vacation des médecins - Proposition de mise en place de
l'apprentissage - Approbation du dispositif de résorption de l'emploi précaire -
Extension du bénéfice du paiement des heures supplémentaires – Actualisation
des dépenses de fonctionnement des groupes d'élus en matière de personnel
pour 2017.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le
31 Mars 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°22

Modification d'un emploi de catégorie A chef de projet production pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n° 8h du 26 juin 2009.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la modification d'un emploi de catégorie A chef de projet production pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n° 8h du 26 juin 2009.

A l'unanimité
Le groupe Communiste et Partenaires
et M. VERANI s'abstiennent

ADOpte

**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE
- - -
CONSEIL DEPARTEMENTAL

SEANCE PUBLIQUE DU 31 Mars 2017
ADMINISTRATION GENERALE
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

DELIBERATION

OBJET : Créations et transformation d'emplois à l'effectif théorique global du département
- Actualisation des taux de vacation pour la filière administrative et technique -
Modification des taux de vacation des médecins - Proposition de mise en place de
l'apprentissage - Approbation du dispositif de résorption de l'emploi précaire -
Extension du bénéfice du paiement des heures supplémentaires – Actualisation
des dépenses de fonctionnement des groupes d'élus en matière de personnel
pour 2017.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le
31 Mars 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°23

Modification d'un emploi de catégorie A chargé d'études sur les aspects juridiques et du contentieux,
pouvant être pourvu par un agent contractuel, en vertu de la délibération n° 28e du 15 octobre 2010.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la modification d'un emploi de
catégorie A chargé d'études sur les aspects juridiques et du contentieux pouvant être pourvu par un
agent contractuel en vertu de la délibération n° 28e du 15 octobre 2010.

A l'unanimité
Le groupe Communiste et Partenaires
et M. VERANI s'abstiennent

ADOPTE

**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE
- - -
CONSEIL DEPARTEMENTAL

SEANCE PUBLIQUE DU 31 Mars 2017
ADMINISTRATION GENERALE
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

DELIBERATION

OBJET : Créations et transformation d'emplois à l'effectif théorique global du département
- Actualisation des taux de vacation pour la filière administrative et technique -
Modification des taux de vacation des médecins - Proposition de mise en place de
l'apprentissage - Approbation du dispositif de résorption de l'emploi précaire -
Extension du bénéfice du paiement des heures supplémentaires – Actualisation
des dépenses de fonctionnement des groupes d'élus en matière de personnel
pour 2017.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le
31 Mars 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°24

Modification d'un emploi de catégorie A, adjoint au chef de service de l'informatisation des collègues,
pouvant être pourvu par un agent contractuel, en vertu de la délibération n° 8y du 26 juin 2015.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la modification d'un emploi de
catégorie A, adjoint au chef de service de l'informatisation des collègues, pouvant être pourvu par un
agent contractuel en vertu de la délibération n° 8y du 26 juin 2015.

A l'unanimité
Le groupe Communiste et Partenaires
et M. VERANI s'abstiennent

ADOPTE

**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE
- - -
CONSEIL DEPARTEMENTAL

SEANCE PUBLIQUE DU 31 Mars 2017
ADMINISTRATION GENERALE
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

DELIBERATION

OBJET : Créations et transformation d'emplois à l'effectif théorique global du département
- Actualisation des taux de vacation pour la filière administrative et technique -
Modification des taux de vacation des médecins - Proposition de mise en place de
l'apprentissage - Approbation du dispositif de résorption de l'emploi précaire -
Extension du bénéfice du paiement des heures supplémentaires – Actualisation
des dépenses de fonctionnement des groupes d'élus en matière de personnel
pour 2017.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le
31 Mars 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°25

Modification d'un emploi de catégorie B chargé de mission Défense de la Forêt contre l'Incendie (DFCI), pouvant être pourvu par un agent contractuel, en vertu de la délibération n° 8t du 26 juin 2015.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la modification d'un emploi de catégorie B chargé de mission Défense de la Forêt contre l'Incendie (DFCI) pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n° 8t du 26 juin 2015.

A l'unanimité
Le groupe Communiste et Partenaires
et M. VERANI s'abstiennent

ADOpte

**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE
- - -
CONSEIL DEPARTEMENTAL

SEANCE PUBLIQUE DU 31 Mars 2017
ADMINISTRATION GENERALE
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

DELIBERATION

OBJET : Créations et transformation d'emplois à l'effectif théorique global du département
- Actualisation des taux de vacation pour la filière administrative et technique -
Modification des taux de vacation des médecins - Proposition de mise en place de
l'apprentissage - Approbation du dispositif de résorption de l'emploi précaire -
Extension du bénéfice du paiement des heures supplémentaires – Actualisation
des dépenses de fonctionnement des groupes d'élus en matière de personnel
pour 2017.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le
31 Mars 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°26

Modification d'un emploi de catégorie A chargé d'opérations immobilières, pouvant être pourvu par un agent contractuel, en vertu de la délibération n° 20b du 29 avril 2011.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la modification d'un emploi de catégorie A chargé d'opérations immobilières, pouvant être pourvu par un agent contractuel, en vertu de la délibération n° 20b du 29 avril 2011.

A l'unanimité
Le groupe Communiste et Partenaires
et M. VERANI s'abstiennent

ADOPTE

**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE
- - -
CONSEIL DEPARTEMENTAL

SEANCE PUBLIQUE DU 31 Mars 2017
ADMINISTRATION GENERALE
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLE

DELIBERATION

OBJET : Créations et transformation d'emplois à l'effectif théorique global du département
- Actualisation des taux de vacation pour la filière administrative et technique -
Modification des taux de vacation des médecins - Proposition de mise en place de
l'apprentissage - Approbation du dispositif de résorption de l'emploi précaire -
Extension du bénéfice du paiement des heures supplémentaires – Actualisation
des dépenses de fonctionnement des groupes d'élus en matière de personnel
pour 2017.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le
31 Mars 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°27

Modification d'un emploi de catégorie A Inspecteur tarification, pouvant être pourvu par un agent contractuel, en vertu de la délibération n° 13h du 30 juin 2016.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la modification d'un emploi de catégorie A Inspecteur tarification, pouvant être pourvu par un agent contractuel, en vertu de la délibération n° 13h du 30 juin 2016.

A l'unanimité
Le groupe Communiste et Partenaires
et M. VERANI s'abstiennent

ADOpte

**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE
- - -
CONSEIL DEPARTEMENTAL

SEANCE PUBLIQUE DU 31 Mars 2017
ADMINISTRATION GENERALE
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

DELIBERATION

OBJET : Créations et transformation d'emplois à l'effectif théorique global du département
- Actualisation des taux de vacation pour la filière administrative et technique -
Modification des taux de vacation des médecins - Proposition de mise en place de
l'apprentissage - Approbation du dispositif de résorption de l'emploi précaire -
Extension du bénéfice du paiement des heures supplémentaires – Actualisation
des dépenses de fonctionnement des groupes d'élus en matière de personnel
pour 2017.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le
31 Mars 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°28

Modification d'un emploi de catégorie A médecin de pôle d'insertion, pouvant être pourvu par un agent contractuel, en vertu de la délibération 8n du 25 octobre 2013.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la modification d'un emploi de catégorie A médecin de pôle d'insertion, pouvant être pourvu par un agent contractuel, en vertu de la délibération 8n du 25 octobre 2013.

A l'unanimité
Le groupe Communiste et Partenaires
et M. VERANI s'abstiennent

ADOPTE

**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE
- - -
CONSEIL DEPARTEMENTAL

SEANCE PUBLIQUE DU 31 Mars 2017
ADMINISTRATION GENERALE
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

DELIBERATION

OBJET : Créations et transformation d'emplois à l'effectif théorique global du département
- Actualisation des taux de vacation pour la filière administrative et technique -
Modification des taux de vacation des médecins - Proposition de mise en place de
l'apprentissage - Approbation du dispositif de résorption de l'emploi précaire -
Extension du bénéfice du paiement des heures supplémentaires – Actualisation
des dépenses de fonctionnement des groupes d'élus en matière de personnel
pour 2017.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le
31 Mars 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°29

Modification d'un emploi de catégorie A médecin de pôle d'insertion, pouvant être pourvu par un agent contractuel, en vertu de la délibération 8m du 25 octobre 2013.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la modification d'un emploi de catégorie A médecin de pôle d'insertion, pouvant être pourvu par un agent contractuel, en vertu de la délibération 8m du 25 octobre 2013.

A l'unanimité
Le groupe Communiste et Partenaires
et M. VERANI s'abstiennent

ADOpte

**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE
- - -
CONSEIL DEPARTEMENTAL

SEANCE PUBLIQUE DU 31 Mars 2017
ADMINISTRATION GENERALE
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

DELIBERATION

OBJET : Créations et transformation d'emplois à l'effectif théorique global du département
- Actualisation des taux de vacation pour la filière administrative et technique -
Modification des taux de vacation des médecins - Proposition de mise en place de
l'apprentissage - Approbation du dispositif de résorption de l'emploi précaire -
Extension du bénéfice du paiement des heures supplémentaires – Actualisation
des dépenses de fonctionnement des groupes d'élus en matière de personnel
pour 2017.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le
31 Mars 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°30

Modification d'un emploi de catégorie A médecin de pôle d'insertion, pouvant être pourvu par un agent contractuel, en vertu de la délibération n°8l du 25 octobre 2013.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la modification d'un emploi de catégorie A médecin de pôle d'insertion, pouvant être pourvu par un agent contractuel, en vertu de la délibération n°8l du 25 octobre 2013.

A l'unanimité
Le groupe Communiste et Partenaires
et M. VERANI s'abstiennent

ADOpte

**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE
- - -
CONSEIL DEPARTEMENTAL

SEANCE PUBLIQUE DU 31 Mars 2017
ADMINISTRATION GENERALE
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

DELIBERATION

OBJET : Créations et transformation d'emplois à l'effectif théorique global du département
- Actualisation des taux de vacation pour la filière administrative et technique -
Modification des taux de vacation des médecins - Proposition de mise en place de
l'apprentissage - Approbation du dispositif de résorption de l'emploi précaire -
Extension du bénéfice du paiement des heures supplémentaires – Actualisation
des dépenses de fonctionnement des groupes d'élus en matière de personnel
pour 2017.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le
31 Mars 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°31

Modification d'un emploi de catégorie A directeur des Relations Internationales, pouvant être pourvu
par un agent contractuel, en vertu de la délibération n° 51 k du 23 octobre 2009.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la modification d'un emploi de
catégorie A directeur des Relations Internationales, pouvant être pourvu par un agent contractuel, en
vertu de la délibération n° 51 k du 23 octobre 2009.

A l'unanimité
Le groupe Communiste et Partenaires
et M. VERANI s'abstiennent

ADOPTE

**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE
- - -
CONSEIL DEPARTEMENTAL

SEANCE PUBLIQUE DU 31 Mars 2017
ADMINISTRATION GENERALE
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

DELIBERATION

OBJET : Créations et transformation d'emplois à l'effectif théorique global du département
- Actualisation des taux de vacation pour la filière administrative et technique -
Modification des taux de vacation des médecins - Proposition de mise en place de
l'apprentissage - Approbation du dispositif de résorption de l'emploi précaire -
Extension du bénéfice du paiement des heures supplémentaires – Actualisation
des dépenses de fonctionnement des groupes d'élus en matière de personnel
pour 2017.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le
31 Mars 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°32

Modification d'un emploi de catégorie A, responsable du pôle des pratiques et des découvertes,
pouvant être pourvu par un agent contractuel, en vertu de la délibération n° 40x du 29 mars 2013.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la modification d'un emploi de
catégorie A, responsable du pôle des pratiques et des découvertes, pouvant être pourvu par un agent
contractuel, en vertu de la délibération n° 40x du 29 mars 2013.

A l'unanimité
Le groupe Communiste et Partenaires
et M. VERANI s'abstiennent

ADOpte

**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE
- - -
CONSEIL DEPARTEMENTAL

SEANCE PUBLIQUE DU 31 Mars 2017
ADMINISTRATION GENERALE
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

DELIBERATION

OBJET : Créations et transformation d'emplois à l'effectif théorique global du département
- Actualisation des taux de vacation pour la filière administrative et technique -
Modification des taux de vacation des médecins - Proposition de mise en place de
l'apprentissage - Approbation du dispositif de résorption de l'emploi précaire -
Extension du bénéfice du paiement des heures supplémentaires – Actualisation
des dépenses de fonctionnement des groupes d'élus en matière de personnel
pour 2017.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le
31 Mars 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°33

Recours à des agents contractuels pour une durée ponctuelle (accroissement temporaire d'activité).

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, l'inscription des crédits permettant
le recours à 10 agents contractuels pour une durée ponctuelle.

A l'unanimité
Le groupe Communiste et Partenaires
et M. VERANI s'abstiennent

ADOpte

**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE
- - -
CONSEIL DEPARTEMENTAL

SEANCE PUBLIQUE DU 31 Mars 2017
ADMINISTRATION GENERALE
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLE

DELIBERATION

OBJET : Créations et transformation d'emplois à l'effectif théorique global du département
- Actualisation des taux de vacation pour la filière administrative et technique -
Modification des taux de vacation des médecins - Proposition de mise en place de
l'apprentissage - Approbation du dispositif de résorption de l'emploi précaire -
Extension du bénéfice du paiement des heures supplémentaires – Actualisation
des dépenses de fonctionnement des groupes d'élus en matière de personnel
pour 2017.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le
31 Mars 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°34

Recrutement d'emplois saisonniers pour la saison estivale 2017.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, le recrutement de 180 emplois
saisonniers.

A l'unanimité
Le groupe Communiste et Partenaires
et M. VERANI s'abstiennent

ADOpte

**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE
- - -
CONSEIL DEPARTEMENTAL

SEANCE PUBLIQUE DU 31 Mars 2017
ADMINISTRATION GENERALE
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

DELIBERATION

OBJET : Créations et transformation d'emplois à l'effectif théorique global du département
- Actualisation des taux de vacation pour la filière administrative et technique -
Modification des taux de vacation des médecins - Proposition de mise en place de
l'apprentissage - Approbation du dispositif de résorption de l'emploi précaire -
Extension du bénéfice du paiement des heures supplémentaires – Actualisation
des dépenses de fonctionnement des groupes d'élus en matière de personnel
pour 2017.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le
31 Mars 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°35

Mise en place de contrats d'apprentissage.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la création de 40 contrats
d'apprentissage pour les métiers suivants :

- cuisinier dans les collèges (formation CAP)
- agent de maintenance dans les collèges (formation CAP)
- technicien bâtiment (Formation : BTS Travaux publics)
- assistant de Service Social (Formation : Diplôme d'Etat d'assistant de service social)
- Gestionnaire Marchés publics (Master Achats Publics ou Licence professionnelle)
- attaché de conservation Expographie Muséographie (Formation Master)

A l'unanimité

Le groupe Communiste et Partenaires
et M. VERANI s'abstiennent

ADOpte

**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé

**Nathalie Tarrisse
Directrice**

du Service des Séances de l'Assemblée

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE
- - -
CONSEIL DEPARTEMENTAL

SEANCE PUBLIQUE DU 31 Mars 2017
ADMINISTRATION GENERALE
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

DELIBERATION

OBJET : Créations et transformation d'emplois à l'effectif théorique global du département
- Actualisation des taux de vacation pour la filière administrative et technique -
Modification des taux de vacation des médecins - Proposition de mise en place de
l'apprentissage - Approbation du dispositif de résorption de l'emploi précaire -
Extension du bénéfice du paiement des heures supplémentaires – Actualisation
des dépenses de fonctionnement des groupes d'élus en matière de personnel
pour 2017.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le
31 Mars 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°36

Prolongation du dispositif de résorption de l'emploi précaire.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la prolongation du dispositif de
résorption de l'emploi précaire.

A l'unanimité
Le groupe Communiste et Partenaires
et M. VERANI s'abstiennent

ADOpte

**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE
- - -
CONSEIL DEPARTEMENTAL

SEANCE PUBLIQUE DU 31 Mars 2017
ADMINISTRATION GENERALE
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

DELIBERATION

OBJET : Créations et transformation d'emplois à l'effectif théorique global du département
- Actualisation des taux de vacation pour la filière administrative et technique -
Modification des taux de vacation des médecins - Proposition de mise en place de
l'apprentissage - Approbation du dispositif de résorption de l'emploi précaire -
Extension du bénéfice du paiement des heures supplémentaires – Actualisation
des dépenses de fonctionnement des groupes d'élus en matière de personnel
pour 2017.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le
31 Mars 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°37

Modification des taux de vacation des médecins de la DGAS et du LDA.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la modification des taux de vacation
des médecins de la DGAS (APA et PMI) et du LDA.

A l'unanimité
Le groupe Communiste et Partenaires
et M. VERANI s'abstiennent

ADOpte

**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE
- - -
CONSEIL DEPARTEMENTAL

SEANCE PUBLIQUE DU 31 Mars 2017
ADMINISTRATION GENERALE
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLE

DELIBERATION

OBJET : Créations et transformation d'emplois à l'effectif théorique global du département
- Actualisation des taux de vacation pour la filière administrative et technique -
Modification des taux de vacation des médecins - Proposition de mise en place de
l'apprentissage - Approbation du dispositif de résorption de l'emploi précaire -
Extension du bénéfice du paiement des heures supplémentaires – Actualisation
des dépenses de fonctionnement des groupes d'élus en matière de personnel
pour 2017.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le
31 Mars 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°38

Extension du bénéfice du paiement des heures supplémentaires.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, l'extension du bénéfice du paiement des heures supplémentaires aux agents relevant du cadre d'emplois de rédacteur qui occupent les fonctions d'attaché de presse ainsi qu'aux agents de la Direction de la Culture (assistant de conservation du patrimoine et rédacteur) amenés à intervenir en soutien de missions d'accueil et de surveillance pour les activités culturelles ayant lieu le soir et le week-end.

A l'unanimité
Le groupe Communiste et Partenaires
et M. VERANI s'abstiennent

ADOpte

**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE
- - -
CONSEIL DEPARTEMENTAL

SEANCE PUBLIQUE DU 31 Mars 2017
ADMINISTRATION GENERALE
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

DELIBERATION

OBJET : Créations et transformation d'emplois à l'effectif théorique global du département
- Actualisation des taux de vacation pour la filière administrative et technique -
Modification des taux de vacation des médecins - Proposition de mise en place de
l'apprentissage - Approbation du dispositif de résorption de l'emploi précaire -
Extension du bénéfice du paiement des heures supplémentaires – Actualisation
des dépenses de fonctionnement des groupes d'élus en matière de personnel
pour 2017.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le
31 Mars 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N° 39

Actualisation des dépenses de fonctionnement des groupes d'élus en matière de personnel pour 2017

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, les modalités de répartition des crédits entre les groupes politiques au titre de l'année 2017.

A autorisé la Présidente du Conseil départemental à affecter le personnel correspondant, sur proposition de chaque président de groupe, dans la limite des crédits ainsi définis.

A l'unanimité
Le groupe Communiste et Partenaires
et M. VERANI s'abstiennent

ADOpte

**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée